

*Françoise Denis, devenue maire
presque par accident, a vécu
toutes ces années avec la
conviction profonde de faire le
mieux possible
pour ses concitoyens.
Une sorte de sacerdoce laïc.
Tout un honneur.*



Photo : Pays d'art et d'histoire du Pays d'Auge



Photo : D. Duperray

FRANÇOISE DENIS

Ce fut la surprise, quand à l'issue des élections municipales de 1989, Françoise Denis arrivait première par le nombre de voix. Cela provoquait un vrai malaise, car elle était élue sur la liste du maire, situation inconfortable. Il fallut prendre une décision : après une concertation d'une dizaine de jours, le nouveau maire fut élu par 8 voix pour et 3 contre. Ce que Françoise Denis n'imaginait pas, c'est que 23 ans après, elle serait toujours à la tête de la commune de Manneville-la-Pipard.

Originaire du canton de Cambremer, Françoise Denis suit une scolarité à l'institution Saint-Joseph de Dozulé, puis elle est secrétaire commerciale dans l'entreprise Gesnouin de Pont-l'Évêque. En 1982, la famille s'installe à Manneville-la-Pipard. Elle s'investit alors dans l'ADMR du Breuil-en-Auge où elle agit en compagnie de Mme Vauquelin, adjointe au maire de cette commune. Candidate presque par hasard aux élections, elle se retrouve, à 40 ans, maire d'une commune rurale. Situation peu fréquente, car le rôle d'édile est plutôt tenu par les hommes, en sorte qu'exercer, en néophyte et au féminin, une fonction qui concerne tous les domaines d'activités, nécessite une bonne dose de volonté et d'acharnement pour faire triompher son point de vue. Heureusement quelques temps avant d'être en charge de la mairie, Françoise Denis avait suivi un stage de « Relations humaines » qui lui a sûrement permis de mieux appréhender ses nouvelles fonctions.

La secrétaire de mairie (institutrice de la classe unique) la met au courant du fonctionnement de

l'administration communale. De même, l'entourage des conseillers municipaux, des adjoints et des maires du canton a été une aide précieuse. Son arrivée coïncide avec les études et la réalisation de la déviation du village lors de son premier mandat. C'est un gros dossier à gérer avec le conseil général et les entreprises concernées. Un monde encore masculin, peu apte à écouter les avis d'une femme que l'on juge, par principe, inexpérimentée. Elle fera là ses premières armes en imposant son autorité et surtout apprendra tout sur les travaux routiers, depuis les différentes tailles de graviers jusqu'à savoir comment obtenir de la terre végétale pour garnir les bas-côtés. Une lutte, pied à pied, mais très formatrice pour attaquer les chantiers de réfection de la voirie communale.

La remise en état du clocher de l'église est un bon souvenir : plaisir de découvrir l'art des charpentiers, et surtout la fête finale lors de la pose du coq, tout en haut du clocher. Tous les habitants sont présents ainsi que Monseigneur l'Évêque et les grands élus. En 1990, une grande tristesse : la fermeture de l'école qui devient, après des aménagements, la mairie (1995). Jusqu'à à cette date, elle était installée dans une pièce du logement de l'institutrice. Les élections suivantes la confirment dans son poste, même si elle trouve que de n'avoir qu'une liste (2008) n'est pas une bonne situation.

Etre maire ! il faut avoir une disponibilité de tous les instants, car en-dehors des réunions de la mairie, il y a toutes les délégations, les participations à des commissions

extérieures. Elles sont indispensables car elles permettent de faire avancer les projets et les travaux, de représenter les intérêts de sa commune et de les défendre. On peut ne rien faire, mais ce n'est pas le caractère de Madame le Maire de Manneville. En résumé, gérer une commune, même modeste, c'est une occupation complète pendant 4 jours de la semaine. un bénévolat total en dépit de l'indemnité versée pour les bons et loyaux services. Car on est maire jour et nuit et il faut avoir une sympathie profonde envers les humains pour s'en occuper. La fonction est passionnante et enrichissante, mais la vie privée est souvent sacrifiée, les dossiers sont complexes, le respect des lois, des normes, des textes des décrets et la jurisprudence rendent l'exercice du mandat très lourd. Surtout depuis 2008, Françoise Denis fait un constat : les mentalités ont changé, la société attend beaucoup, met en avant ses droits mais oublie bien vite ses devoirs. Les questions de haies, de voisinages, de cimetière, de chiens empoisonnent la gestion au quotidien, d'autant que le bon sens semble diminuer. Or Madame le Maire considère sa commune comme un grand jardin qu'elle doit entretenir et valoriser pour que chacun y trouve sa place, le bonheur ou le plaisir d'y habiter. Il faut faire preuve d'une énergie solide pour résister à tout.

Alors que faire en 2014 ? Abandonner ou se représenter ? Etre ainsi première édile du canton en totalisant 25 ans de mandat ? Risquer l'échec, car le pouvoir, même dans une petite commune, use et éloigne des électeurs.

F. Dutour